

la plus importante concentration de francophones de l'extérieur du Québec. Et l'Ontario aurait tout à gagner d'une participation pleine et entière à la Francophonie.

Il s'agit avant tout d'une question de justice et de logique. Mais je crois que la décision éventuelle de l'Ontario de participer directement aux travaux du Sommet francophone serait fondée, aussi, sur le plan des considérations pratiques.

En effet, il ne faudrait pas voir la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage de la langue française comme une sorte de festival politico-folklorique où on exalte les beautés de la langue française.

La position du Canada est on ne peut plus claire: les travaux du Sommet francophone, pour être utiles au plus grand nombre de participants, doivent être orientés vers l'élaboration et la réalisation de projets concrets, réalisables. Quelques jours avant de quitter le Canada pour se rendre au premier Sommet de la Francophonie, le premier ministre Mulroney déclarait: "il est primordial de placer ce Sommet sous le signe de l'efficacité et du concret. La Francophonie sera agissante ou elle ne sera pas."

Effectivement, lors du Sommet de Paris, les chefs d'Etat et de gouvernement ont regroupé les projets soumis en cinq grands réseaux, qui ont été constitués à partir des grands axes de développement et de renforcement de la Francophonie internationale. On a ainsi confié au